

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 619 publiée le 4 novembre 2017

11 NOVEMBRE 2017 : LE DIOCÈSE DE NANTERRE FÊTE SUMMORUM PONTIFICUM

Un pèlerinage d'action de grâce pour le motu proprio

C'est le site du diocèse de Nanterre qui l'annonce (voir ici) : en point d'orgue d'une journée d'action de grâce, une messe sera célébrée dans la forme extraordinaire du rite romain à la cathédrale de Nanterre (28 rue de l'Église), le samedi 11 novembre 2017 à 15h30.

Image: rs20171104093741_componanterre.jpg

À gauche : Sainte-Marie-des-Fontenelles, l'église de Nanterre initialement affectée à la liturgie traditionnelle. À droite, la cathédrale Sainte-Geneviève, qui accueillera les fidèles du diocèse samedi 11 novembre 2017.

Un diocèse à part

Quoi de plus normal en ce dixième anniversaire du motu proprio Summorum Pontificum, serait-on tenté de nous répondre, que de voir une telle initiative prendre forme dans un grand diocèse comme celui de Nanterre ? Pourquoi consacrer spécialement une de nos lettres à cet événement quand d'autres célébrations ou pèlerinages similaires ne bénéficient pas forcément d'une même publicité ?

Tout simplement parce que le diocèse de Nanterre, où la messe traditionnelle et les fidèles qui y aspiraient furent naguère fort malmenés, est aujourd'hui un bon exemple de diocèse où l'application du motu proprio se passe dans la paix : lorsque les demandeurs y sont déterminés, la mise en place de la forme extraordinaire au niveau paroissial suit sans trop de difficultés et lorsque l'autorité diocésaine est appelée à intervenir, une solution y est d'ordinaire trouvée en bonne entente.

Signalons au passage que l'intérêt de cette célébration tient aussi à la personnalité de l'évêque de Nanterre, Mgr Michel Aupetit, représentative d'une nouvelle génération d'évêques français, plus inclusive et ouverte que la précédente, dont on ne va pas tarder à voir - en particulier lors de la nomination très attendue du futur archevêque de Paris ou lors de l'élection du prochain président de la Conférence épiscopale - si elle est destinée ou non à assurer la relève de l'Église de France.

Nous ne retracerons pas ici l'engagement de nombreuses familles du diocèse de Nanterre qui décidèrent, au début des années 2000, d'aller chaque dimanche à la rencontre de leurs frères et sœurs chrétiens à la sortie des messes du diocèse. Avec détermination et persévérance, ces familles témoignèrent pendant plus de deux ans de leur désir de dialogue et de leur souhait de vivre leur foi au rythme de la liturgie traditionnelle de l'Église. Rappelons juste que c'est cette expérience qui est à l'origine de la naissance de Paix Liturgique.

Ces familles se souviennent qu'à l'époque l'autorité diocésaine répétait avec insistance que jamais une telle célébration ne serait accordée et que leur demande d'obtenir trois lieux de culte pour couvrir toute l'étendue du diocèse n'était rien d'autre qu'une provocation. Force est de constater que quelques années plus tard, grâce à Benoît XVI et à leur persévérance, l'histoire leur a donné raison.

Un diocèse en paix

Ainsi, à la veille de cette journée du 11 novembre 2017, on trouve dans le diocèse de Nanterre (qui couvre le département des Hauts-de-Seine), trois messes dominicales :

- à Saint-Cloud : église Notre-Dame des Aïres (13, avenue Alfred Belmontet) dimanche et fêtes à 9h30 ;
- à la Garenne-Colombes : église Saint-Urbain (place de la liberté) dimanche à 9h30 ;

- au Plessis-Robinson : église Saint-Jean-Baptiste (Cours de Communes) dimanche et fêtes à 10h30.

À ces lieux, il convient d'ajouter la chapelle de l'Institution Saint-Pie X à Saint Cloud ainsi que la messe célébrée un vendredi par trimestre à 13h à **la Défense à l'église Notre-Dame de Pentecôte**. Pour un diocèse dans lequel aucune perspective n'était envisageable il y a quinze ans, un tel bilan, même s'il est encore largement insuffisant, va évidemment dans le bon sens.

La mise en place des célébrations dominicales de la liturgie traditionnelle dans les trois lieux de culte précités a permis de démontrer que les menaces de troubles et de division agitées pendant des années pour refuser aux fidèles la nourriture spirituelle qu'ils réclamaient étaient parfaitement infondées. Le masque des véritables ennemis de la paix est tombé.

C'est donc une grande joie de voir les trois communautés diocésaines se retrouver pour rendre grâce pour le don du motu proprio de Benoît XVI et de le faire dans la seule et vraie « maison diocésaine » qui compte : la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre. **Bien entendu, cette journée s'adresse non seulement aux fidèles des trois communautés Summorum Pontificum actuelles mais aussi, plus généralement, à tous les fidèles du diocèse. C'est, pour tous, une reconnaissance et un signe d'espérance.**

C'est aussi une invitation à redoubler d'efforts pour les familles des paroisses où des demandes solides ont déjà été exprimées. Nous pensons en particulier à Vaucresson, où plus de 160 demandeurs avaient assisté à une messe " expérimentale " (**voir notre lettre 339**), mais aussi à Sèvres où plus de 50 familles avaient fait connaître leur désir de voir célébrer une messe selon l'*usus antiquior* ou Boulogne Billancourt où 66,8 % des catholiques pratiquants déclaraient en 2011 (sondage JLM Études pour Paix Liturgique) qu'ils assisteraient au moins une fois par mois à la messe traditionnelle si celle-ci était célébrée dans leur paroisse.

Tout comme l'ensemble de la région parisienne, le diocèse de Nanterre a donc encore pour agir dans la Paix et la Réconciliation un très fort potentiel de célébrations de la forme extraordinaire du rite romain à mettre en oeuvre dans ses paroisses. Prions donc pour le succès de cette belle journée de pèlerinage et, en particulier, pour que les fruits du motu proprio Summorum Pontificum puissent être goûtés par toujours plus de paroisses du diocèse. **RV samedi 11 novembre !**

Programme de la journée

3 lieux de rendez-vous

10h30 : départ de Saint-Urbain à La-Garenne-Colombes

11h : départ de Sainte-Marie-des-Fontenelles à Nanterre

11h30 : départ de la gare ferroviaire de Suresnes

Déjeuner en commun

12h : Pique-nique à l'Aumônerie de l'Enseignement Public 74, rue Volant à Nanterre

Conférence

14h30 : conférence sur saint Martin et sainte Geneviève par Mgr Aybram, à la cathédrale Sainte-Geneviève de Nanterre

Sainte Messe

15h30 : messe présidée par Mgr Aybram

Image: 20171104092048_pelerinage-nanterre-2017.jpg